

La Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'espace d'architecture romane seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Poitou-Charentes dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre Est
23 avenue de la Libération
45000 Orléans
02 38 24 34 21
centrest@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org



ASSOCIATION DES AMIS D'ANDRÉ EVE

153 La Grande Rue
45390 La-Neuville-sur-Essonne
06 70 68 61 37
contact@amisandreve.fr



Document imprimé avec le concours de

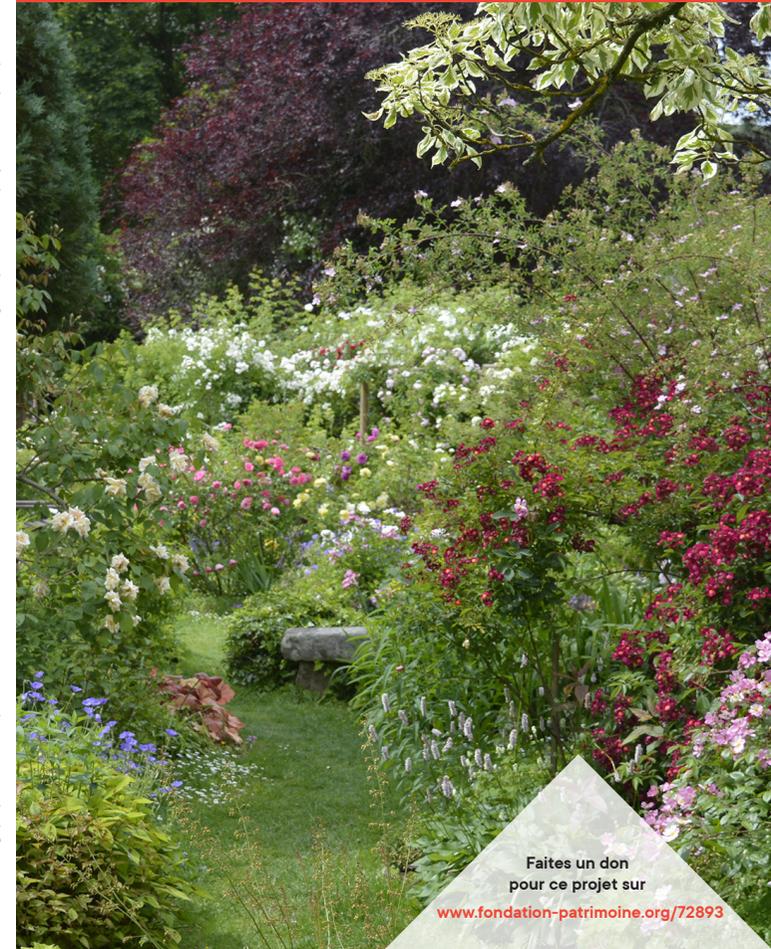
Crédit Agricole Centre-Loire



Je donne !
Pour l'achat et
la restauration de

► **la Maison et du
Jardin d'André Eve**
par l'association des Amis
d'André Eve (Pithiviers - Loiret)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Association des Amis d'André Eve - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Faites un don
pour ce projet sur

www.fondation-patrimoine.org/72893

Description du projet

Participez à l'acquisition et à la restauration de la Maison et du Jardin d'André Eve et préservez l'un des lieux essentiels de l'histoire récente des jardins.

SAUVEGARDEZ LA MAISON ET LE JARDIN PERSONNEL D'ANDRÉ EVE

Votre soutien est indispensable pour sauvegarder la maison et le jardin personnel d'André Eve, **mondialement connu comme l'un des lieux essentiels de l'histoire récente de nos jardins** et de leur évolution au cours des 40 dernières années.

La maison et le jardin sont actuellement la possession de sa veuve. Afin d'assurer l'avenir de cette propriété, Yvonne Eve souhaite la vendre de son vivant à l'Association des Amis d'André Eve, qui assure depuis le décès du rosieriste en 2015, l'entretien et l'ouverture à la visite. Pour ce faire, **200 000 € sont nécessaires** pour boucler le budget qui comprend l'achat et quelques travaux sur la maison. La vente réservera à Yvonne Eve le droit d'usage sur la maison qu'elle continue d'habiter.

Grâce à vos dons, l'association pourra **rester fidèle à l'œuvre d'André Eve** en continuant à faire de son jardin et de sa maison l'un des lieux où s'invente l'avenir du rosier et des jardins.

UN JARDIN MONDIALEMENT CONNU

André Eve a entrepris de **créer un jardin à son domicile de Pithiviers au début des années 1980**. Il y met en œuvre des innovations personnelles dans le domaine paysager et contribue à renouveler l'intérêt du grand public pour les roses anciennes.

Très tôt, il recommande d'abandonner les traitements chimiques et de présenter le **rosier** au milieu d'une grande diversité de plantes vivaces. Il y révolutionne l'idée que l'on se fait de ce qu'est un rosier, de son usage dans les jardins et de son entretien.

Du vivant d'André Eve, ce jardin sera visité par des dizaines de milliers de personnes, célèbres (Catherine Deneuve, Anny Dupérey, Pierre Perret, le roi et la reine de Belgique, ...) et anonymes. André Eve y fera inlassablement la pédagogie de ses innovations et de ses expériences. Son jardin de Pithiviers devient ainsi **l'un des jardins français les plus connus au monde**.

PRÉSERVER L'ŒUVRE D'ANDRÉ EVE ET LA TRANSMETTRE

L'Association des Amis d'André Eve a été créée en octobre 2015, quelques mois après le décès du jardinier, et compte 150 adhérents en France et dans le monde. Elle s'est donnée pour but de **préserver et contribuer à faire connaître l'œuvre d'André Eve**.

La maison, en plus d'abriter des espaces d'accueil du public et de compréhension du lieu, de son histoire et de l'œuvre d'André Eve, accueillera des **résidences de paysagistes et de chercheurs** venus développer des projets innovants dans le domaine des roses et des jardins. Leurs travaux feront l'objet de présentations qui viendront compléter et renouveler l'intérêt du grand public pour le lieu.

Montant des travaux	231 673 € TTC
Objectif de collecte	200 000 €

© Association des Amis d'André Eve



Bon de souscription

► **Oui, je fais un don pour aider la restauration de la Maison et du Jardin d'André Eve à Pithiviers**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/72893

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Maison et Jardin d'André Eve

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque*

► **Je bénéficie d'une réduction d'impôt**

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT		

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre